



A sector of CEPE aisbl

Note d'orientation pour les clients « comment utiliser la déclaration de composition des encres pour s'assurer de la conformité de son emballage pour denrées alimentaires »

Cette note d'orientation concerne les encres pour emballages qui sont appliquées sur la face non en contact avec les aliments de l'emballage alimentaire. Elle est destinée à aider les transformateurs imprimeurs et les utilisateurs finaux à évaluer la conformité de l'emballage imprimé en utilisant les informations fournies par le fournisseur d'encres.

Le Règlement (CE) n ° 1935/2004 exige que les matériaux et les articles en contact avec les aliments, dans leur stade fini, ne doivent pas transférer de composants vers l'aliment emballé dans des quantités qui pourraient mettre en danger la santé humaine, ou entraîner une modification inacceptable de la composition ou la détérioration des propriétés organoleptiques

Les encres pour emballages peuvent être une source de substances ayant un potentiel de migration. Afin de permettre l'évaluation des niveaux de migration potentielle de l'emballage alimentaire imprimé, les membres d'EuPIA peuvent fournir aux transformateurs une déclaration de la composition (DoC) pour une encre d'impression.

Cette DoC énumère les substances ayant un potentiel de migration avec les limites de migration applicables et le taux de cette substance dans l'impression. Les limites de migration pour une substance peuvent provenir du règlement Plastiques (UE) n ° 10/2011 modifié, de l'Ordonnance suisse SR 817.023.21 ou d'une autre autorité reconnue, comme un avis de l'EFSA.

Afin de déterminer la conformité pour un emballage alimentaire imprimé spécifique, le transformateur doit recalculer les taux de substance susceptibles de migrer, en fonction de l'utilisation réelle de l'encre d'impression. Il s'agit notamment :

1. du poids de film sec de l'encre appliquée
2. du pourcentage de couverture de l'encre d'impression
3. de l'aire réelle de surface de l'emballage et le poids de l'aliment emballé¹
4. de comment le transformateur a correctement séché / fait durcir l'encre²
5. d'insister sur les ajouts secondaires réalisés par le transformateur

Le transformateur doit ensuite assembler ces données avec les données des substances potentiellement migrante fournies par les fournisseurs des autres composants de l'emballage alimentaire (par exemple : films plastiques, adhésifs, revêtements).

¹ La pratique historique a été d'utiliser le modèle de l'UE basé sur 1 kg de nourriture enveloppé dans 0,06 m² d'emballage. Cependant les géométries réelles des emballages peuvent différer considérablement de ce modèle. Les règlements exigent de prendre en compte la géométrie réelle de l'emballage.

² Le degré de séchage obtenu par le transformateur d'une encre à l'eau ou à solvant aura un effet dramatique sur les niveaux de rétention des volatils. De même, le degré auquel le transformateur a réticulé une encre séchant sous rayonnement, viendra affecter la quantité de monomères résiduels. Le convertisseur doit utiliser les niveaux de rétention mesurés dans tout calcul. C'est dans une large mesure sous le contrôle de transformateur

Pour chaque substance potentiellement migrante, les calculs peuvent montrer que, même si l'ensemble de la substance potentiellement migrante migrait dans les aliments, cette migration serait encore inférieure à la limite de migration spécifique. Si tel est le cas, pour cette substance aucune action supplémentaire n'est alors nécessaire. Si les calculs montrent que la limite de migration est dépassée si l'ensemble de la substance a migré dans l'aliment, alors il est recommandé de réaliser des essais de migration afin d'évaluer la réelle migration. La valeur mesurée doit être comparée à la limite de migration applicable pour déterminer la conformité.

EuPIA PIFOOD / 2012-07-01

Le schéma suivant représente le flux suggéré du processus utilisé dans l'évaluation du risque de migration de substances à partir d'encre dans les aliments de l'emballage

